



## Art 371-2 puis je espérer quelquechose?

Par **experratoogirl**, le **04/01/2009** à **19:25**

Bonjour,

J'ai 25 ans et je vis chez mes grands parents depuis 3 ans car les relations avec mesparents étaient exécrables.

Mes grands parents vont déménagés et je ne peux pas avoir de logement car ni mes parents ni mes grands parents ne veulent pas se porter garants.

Je souhaiterai avoir recours à la justice mais comme je ne suis plus étudiante depuis l'année derniere je me demande si j'ai des chances ? sachant que mes parents ne m'ont jamais donné un centimes pour mes études.

Voila merci

Par **Marion2**, le **04/01/2009** à **19:33**

Bonsoir,

Vous regardez avec google LOCA-PASS, vous trouverez la solution à votre problème. Inutile de saisir la justice.

Cordialement

Par **experratoogirl**, le **04/01/2009** à **20:22**

Bonsoir Laure,

J'ai déjà contacté le GILE j'ai le dossier mais malheureusement les agences et les propriétaires veulent des garants physiques.

Si vous avez un autre conseil,  
merci

Par **Marion2**, le **04/01/2009** à **21:42**

LOCA-PASS est accepté partout.

Non seulement il est garant mais il règle les cautions.

Si vous rencontrez des problèmes, allez voir une Assistante Sociale

Cordialement